L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS—SUPPLEMENT.

Bureau—rue de Chartres No. 73. NOUVELLE ORLEANS, 17 JANVIER, 1884. 56eme Annee

Ventes pour Taxes d'Etat, de propriétés Foncières.

ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DÉBITEURS DÉLINQUANTS DE TAXES PAROISSE D'ORLEANS, SIXIEME DISTRICT.

En vertu de l'autorité dont je suis revêtu par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de devant de la maison de Cour où siége la Cour Civile de District de la dite paroisse, sise dans le passage St. Antoine, Second District de cette ville, pendant les heures légales, pour ventes judiciaires, commençant à 11 heures A. M., le 9ème jour de février, A. D. 1884, et à continuer chaque jour suivant, jusqu à ce que les dites ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles les dites taxes sont maintenant dues à l'Etat par la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, afin de contribuer à la collection des taxes assessées dans l'année 1880, ensemble avec les intérêts s'y attachant, à partir du 31ème jour de décembre, 1881, au taux de 5 pour cent par an jusqu à complet paiement et tous les frais.

POWERS, SAMUEL—Taxe de 1880, montant à.....60c
Un certa n liet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Dorémine et l'avenue Marley, désigné comme l'Ilet No. 92 le dit Ilet No. 12 mesure 250 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

PATTISON, CHAS.—Taxe de 1880, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Bruxelles, Quinzième, Peter, Martha et Mary, désigné comme l'Ilet No. 22.

POWERS, SAMUEL—Taxe de 1880, montant à.....30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Washington, Sixième, St. Mary et Martha, désigné comme l'Ilet No. 4 à Greenville ou Marleyville.

PATTISON, CHAS.—Taxe de 1880, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Kilburg, Quinzième et propriété inconnue, désigné comme l'Ilet No 28 B.

POWERS, SAM'L.—Taxe de 1880, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. Louis, Quinzième, St. Pierre et Marley avenue (Greenville ou Marleyville), désigné comme l'Ilet No. 7, le dit Ilet No. 7 mesure 250 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

POWERS, SAM'L.—Taxe de 1880, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. Louis, Quinzième, St. Pierre, Martin et Mary, désigné comme l'Ilet No. 29, le dit Ilet No. 29 mesure 250 pieds de face sur une profondeur 300 pieds.

PRICE, MME JOS.—Taxe de 1880, montant à.....45c
Une certaine portion de terre, ensemble avec améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Oliver, Wall, Broadway et Chesnut, désignée comme trois cinquièmes du lot No. 5 de l'Ilet No. 37; le dit trois-cinquièmes du lot No. 5 mesure 45 pieds de face à la rue Oliver sur 60 pieds de profondeur.

PENISTON, J. A.—Taxe de 1880, montant à.....30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Prieur, Gaivres, Général Taylor et Delachaise, désigné comme l'Ilet No. 723.

PENISTON, J. A.—Taxe de 1880, montant à.....30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Prieur, Roman, Général Taylor et Delachaise, désigné comme l'Ilet No. 729.

PENISTON, J. A.—Taxe de 1880, montant à.....45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Derbigny, Roman, Général Taylor et Delachaise, désigné comme l'Ilet No. 792.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$30 00
Un certain demi Ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Washington, Sixième, St. Mary et Martha, désigné comme l'Ilet No. 4 à Greenville ou Marleyville.

PATTISON, CHAS.—Taxe de 1880, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Chouteau, Lyon, Robert et Carondelet, désignée comme lots 4, 5, 7, 8 9 et 10 de l'Ilet No. 237; les dits lots Nos 6, 7, 8, 9 et 10 mesurent 120 pieds de face à la rue Chouteau sur 100 pieds de profondeur; le lot No. 5 forme l'encoignure des rues Chesnut et Bordeaux.

PETIT, ATHANASE—Taxe de 1880, montant à.....$16 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Lyon, Chesnut, Robert et Carondelet, désignés comme lots Nos. 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24 et 25 de l'Ilet No. 237; les lots Nos. 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21 et 22 mesurent, chaque, 30 pieds de face à la rue Lyon sur 120 pieds de profondeur; les lots Nos. 23, 24 et 25 mesurent 34 pieds de face à la rue Lyon sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 14 forme l'encoignure des rues Lyon et Conny.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans la sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. David, St. Patrick, Cadiz et Jéna, désignés comme l'Ilet No. 523.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. Denis, St. Patrick, Cadiz et Jéna, désigné comme l'Ilet No. 490.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hopkins, Burthe, Jéna et Cadiz, désigné comme l'Ilet No. 500.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. André, St. David, Cadiz et Jéna, désigné comme l'Ilet No. 543.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. André, St. David, Napoléon Avenue et Jéna, désigné comme l'Ilet No. 544.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Eglise, Jéna, Napoléon Avenue et Jéna, désigné comme l'Ilet No. 322; le dit Ilet No. 322 mesure 300 pieds de face sur 305 pieds de profondeur.

PENISTON, J. A.—Taxe de 1880, montant à.....30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Kilburg, Quinzième et Peter, désigné comme l'Ilet No. 21; le dit Ilet No. 21 mesure 250 pieds de face sur une profondeur de 250 et 300 pieds.

PATTISON, CHAS.—Taxe de 1880, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Kilburg, Sixième, St. Pierre, Martha et Mary; désigné comme l'Ilet No. 30; le dit Ilet No. 30 mesure 250 pieds de face sur une profondeur de 250 et 300 pieds.

PATTISON, CHAS.—Taxe de 1880, montant à.....30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Kilburg, Quinzième, St. Pierre, Martha et Mary, désigné comme l'Ilet No. 28 B.

POWERS, SAM'L.—Taxe de 1880, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. Louis, Quinzième, St. Pierre et Marley avenue (Greenville ou Marleyville), désigné comme l'Ilet No. 7, le dit Ilet No. 7 mesure 250 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

POWERS, SAM'L.—Taxe de 1880, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. Louis, Quinzième, St. Pierre, Martin et Mary, désigné comme l'Ilet No. 29; le dit Ilet No. 29 mesure 250 pieds de face sur une profondeur 300 pieds.

PRICE, MME JOS.—Taxe de 1880, montant à.....45c
Une certaine portion de terre, ensemble avec améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Oliver, Wall, Broadway et Chesnut, désignée comme trois cinquièmes du lot No. 5 de l'Ilet No. 37; le dit trois-cinquièmes du lot No. 5 mesure 45 pieds de face à la rue Oliver sur 60 pieds de profondeur.

PENISTON, J. A.—Taxe de 1880, montant à.....30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Prieur, Gaivres, Général Taylor et Delachaise, désigné comme l'Ilet No. 723.

PENISTON, J. A.—Taxe de 1880, montant à.....30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Prieur, Roman, Général Taylor et Delachaise, désigné comme l'Ilet No. 729.

PENISTON, J. A.—Taxe de 1880, montant à.....45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Derbigny, Roman, Général Taylor et Delachaise, désigné comme l'Ilet No. 792.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$30 00
Un certain demi Ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. Charles, Valence et Pitt, désigné comme un demi de l'Ilet No. 359; le dit demi de l'Ilet No. 359 mesure 150 pieds de face à la rue St. Charles sur 200 pieds de profondeur.

PARKER, ROSA—Taxe de 1880, montant à.....30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Lower Line, Pin, Berthe et Troisième, désigné comme le lot No. 16 de l'Ilet No. 41; le dit lot No. 16 mesure 30 pieds de face à la rue Lower Line sur 120 pieds de profondeur.

FERANT, CLEMENTINE—Taxe de 1880, montant à.....$1 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Walnut, Oliver, Ferdinand et Foucher (Greenville), désignés comme lots A et M de l'Ilet No. 29; lot A mesurant 47 pieds de face sur 97 pieds de profondeur; le lot A forme l'encoignure des rues Walnut et Oliver.

PARISH, D.—Taxe de 1880, montant à.....15c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Melpomène, Terpsichore, Toledano et Quarrième (triangle), désigné comme l'Ilet No. 152.

PILTZ, MME JACOB—Taxe de 1880, montant à.....$3 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Apollo, Toledano, St. Charles et Louisiana Avenue, désignés comme lots Nos. 1, 2 et 3 de l'Ilet No. 408; les dits lots Nos. 1, 2 et 3 mesurent 50 pieds 6 pouces de face à la rue Apollo sur 150 pieds de profondeur; le lot No. 1 forme l'encoignure des rues Apollo et Toledano.

POHLMAN, C. W.—Taxe de 1880, montant à.....60c
Un certain lict de terra, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Derbigny, Clairborne, Général Taylor et Delachaise, désigné comme l'Ilet No. 607.

PHILIPS, P. T.—Taxe de 1880, montant à.....$1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Prytania, Pitt, l'avenue Napoléon et Berlin, désigné comme lot No. 18 de l'Ilet No. 236; le dit lot No. 18 mesure 30 pieds de face à la rue Prytania sur 110 pieds de profondeur.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00
Un certain lict de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Peters, Burke, Joseph et Octavia, désigné comme l'Ilet No. 500.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$3 00
Un certain lict de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Peters, Burke, Peters Avenue et Octavia, désigné comme l'Ilet No. 500.

PATTISON, CHAS.—Taxe de 1880, montant à.....$3 00
Un certain lict de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hopkins, Burthe, Jéna et Cadiz, désigné comme l'Ilet No. 500.

PATTISON, CHAS.—Taxe de 1880, montant à.....$3 00
Un certain lict de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hopkins, Burthe, Jéna et la rue Octavia, désignés comme l'Ilet No. 500.

PRATT, ISAAC, JR.—Taxe de 1880, montant à.....30c
Un certain lict de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hodge, Burke, Peters Avenue et Octavia, désigné comme l'Ilet No. 786.

PRATT, ISAAC, JR.—Taxe de 1880, montant à.....30c
Un certain lict de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hodge, Burthe, Joseph et Octavia, désigné comme l'Ilet No. 786.

PRATT, ISAAC, JR.—Taxe de 1880, montant à.....30c
Un certain lict de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Clara, Martin, Joseph et Octavia, désigné comme l'Ilet No. 750.

PRATT, ISAAC, JR.—Taxe de 1880, montant à.....30c
Un certain lict de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hodge, Burthe, Joseph et Octavia, désigné comme l'Ilet No. 750.

PRATT, ISAAC, JR.—Taxe de 1880, montant à.....30c
Un certain lict de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hopkins, Burthe, Joseph et Octavia, désigné comme l'Ilet No. 786.

PRATT, ISAAC, JR.—Taxe de 1880, montant à.....30c
Un certain lict de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hodge, Burthe, Joseph et Octavia, désigné comme l'Ilet No. 786.

PRATT, ISAAC, JR.—Taxe de 1880, montant à.....30c
Un certain lict de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Clara, Martin, Joseph et Octavia, désigné comme l'Ilet No. 750.

PRATT, ISAAC, JR.—Taxe de 1880, montant à.....30c
Un certain lict de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hopkins, Burthe, Joseph et Octavia, désigné comme l'Ilet No. 786